



Déclaration préalable de la FSU

CDEN du 16 février 2017

Depuis plusieurs mois, le gouvernement Macron agit avec habileté en enchaînant des réformes et des projets de lois, tous des régressions pour les droits sociaux ! Ils ont en commun d'être toujours plus libéraux, en faveur des plus riches, accentuant encore plus les inégalités, s'attaquant toujours plus violemment aux plus fragiles (attaques contre les services publics et leurs agent-es, baisse des revenus des retraité-es, chasse aux migrant-es, criminalisation des aidant-es, etc).

En janvier 2018, pour les fonctionnaires, en guise d'étrences, c'est le gel de PPCR après celui du point d'indice, la hausse de la CSG, l'augmentation des retenues pour pension. Mais c'est aussi, le retour de la journée de carence, mesure idéologique et injuste qui n'a eu aucune efficacité sur l'absentéisme lors de sa mise en place. Ces mesures ouvrent la voie à une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat.

Après la RGGP de Sarkozy et la MAP de Hollande, le programme « Action Publique 2022 » de Macron reprend la même volonté de réduction drastique des services publics et des emplois publics (70 000 suppressions dans la fonction publique territoriale et 50 000 dans la fonction publique d'état). Pilotée par le ministre de l'action publique et des comptes publics, cette énième réforme d'inspiration néo libérale, vise à « moderniser l'accès aux services publics » selon les dires du gouvernement. Mais l'orientation qu'elle prend est plutôt celle l'abandon ou à la privatisation de certaines missions des services publics.

Les annonces faites par le gouvernement suite au 1er comité interministériel de l'Action publique constituent une attaque frontale contre la Fonction Publique et ses agents. L'intention de l'exécutif de mettre en place ce qu'il a qualifié de "nouveau contrat social avec les agents publics" dans le cadre du programme "Action publique 2022" est inacceptable. Les quatre chantiers de la concertation auxquels s'ajoute un plan de départs volontaires pour les agents touchés par les conséquences de la réforme de l'État, retour déguisé de la RGPP, dévoilent des intentions très claires. Si ces orientations aboutissaient ce serait la fin d'une fonction publique au service de l'intérêt général.

Alors qu'aucune réelle concertation avec les organisations syndicales n'a été menée, des décisions seraient déjà prises comme l'objectif d'aller vers une rémunération différenciée, le développement d'un management centré sur l'individualisation, le recours aux contrats pour « donner davantage de souplesse dans les recrutements » et la simplification et la réduction des instances de concertation.

A rebours de ces orientations qu'elle dénonce, la FSU propose depuis des mois un chantier sur les recrutements et les pré-recrutements. La qualité des services publics à rendre aux usagers, la nécessité de ces services publics sur l'ensemble du territoire, la défense de l'intérêt général, appellent au contraire à créer des emplois qualifiés pérennes et de qualité.

Les consultations menées en région « pour la transformation des services publics » s'apparentent à une opération de com. Dans le cadre de la consultation organisée au niveau de la région Hauts de France à Lille, nous avons dénoncé ce simulacre de consultation, l'opacité totale sur le choix des participants amenés à donner leur avis sur l'avenir des services publics mais aussi l'impossibilité des organisations syndicales des personnels à s'exprimer. L'intersyndicale FSU, CGT, Solidaires a refusé d'aller écouter le ministre du budget et les conclusions d'une consultation alibi. La FSU, dans le cadre de la convergence des services publics, organise une contre-consultation via un questionnaire en ligne pour permettre un véritable débat démocratique et populaire sur l'avenir des services publics. La FSU réaffirme sa demande d'un rendez-vous salarial digne de ce nom, c'est-à-dire une véritable concertation débouchant sur une amélioration significative des salaires pour toutes et tous les agent.e.s. La FSU, dans un cadre intersyndical et unitaire large, appelle les agent.e.s à se mettre en grève et à manifester pour leur avenir comme pour celui de la fonction publique, et pour la défense de leur pouvoir d'achat, le 22 mars prochain.

Les orientations en matière de politique éducative nous inquiètent tout autant car le ministre Blanquer s'en prend à l'ensemble du système scolaire, de la maternelle à l'université en tentant d'imposer sa conception de l'école. Il procède par fragmentation des attaques, multiplie les annonces, occupe le terrain médiatique. L'objectif qu'il poursuit est bien précis, celui de remodeler en profondeur notre système éducatif pour mettre sur pied une école sélective qui laisse sur le bord du chemin les jeunes des classes populaires mais aussi de mettre au pas des enseignants de plus en plus dépossédés de leur liberté pédagogique, et de leur pouvoir d'agir.

En maternelle, le risque est grand de voir disparaître rapidement les classes de TPS, pourtant déjà peu nombreuses au regard des besoins, et de voir ressurgir la réflexion sur les jardins d'enfants. Le collège pourrait redevenir l'antichambre de la sélection, avec le retour des DIMA et de l'apprentissage précoce.

Pour le lycée général c'est la gare de triage et l'usine à gaz vers un bac qui n'aura plus la valeur d'un diplôme national. L'enseignement professionnel public est menacé par sa mise concurrence avec l'apprentissage.

A l'université, c'est la sélection généralisée et l'empêchement, pour tout un pan de la jeunesse, de poursuivre des études.

A tous les niveaux, ce sont les élèves issus des milieux populaires qui paieront le prix fort de ces réformes ! Et comme si tout cela ne suffisait pas, concernant les personnels, parmi les annonces du ministère, il y a aussi celle de permettre le recrutement local des enseignants par les CE... On peut alors se demander jusqu'où ira ce projet d'école libérale.

Concernant la préparation de la rentrée 2018 dans le département, dans le premier degré, la poursuite des dédoublements des CP et CE1 en EP va se mettre en place en supprimant des postes de PMC et d'ESAP, au détriment des effectifs dans les autres classes, de ceux des écoles hors éducation prioritaire mais aussi des moyens pourtant nécessaires pour remplacement, les RASED, l'accompagnement des élèves ayant des besoins particuliers. La dotation de 55 postes sera largement insuffisante pour compenser les 130 postes nécessaires à la mise en œuvre de cette priorité nationale. Quant à la scolarisation des moins de 3 ans, elle ne trouvera toujours pas de concrétisation sur le terrain avec seulement 25 enfants de moins de 3 ans qui seront scolarisés en plus à la rentrée prochaine et sans moyens supplémentaires ! La FSU rappelle sa revendication de la baisse des effectifs partout avec un maximum de 20 par classe en EP et de 25 hors EP et s'oppose aux suppressions de moyens supplémentaires en EP (PMC et ESAP). Elle réaffirme la nécessité de scolariser dès 2 ans, dans de bonnes conditions (15 par classe maximum), les enfants des milieux les plus fragiles pour favoriser leur réussite scolaire future. Quant aux Rased aucune création de poste n'est prévue. Serait-ce à dire qu'il n'y a pas de besoins ?

Dans le second degré, le collège et les SEGPA vont payer un lourd tribut à la carte scolaire avec 32 postes de moins pour 151 collégiens de plus... Dans certains établissements, les effectifs restent chargés. Dans ces conditions, on peut se demander dans quelle mesure l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers pourra se faire pour permettre aux élèves de progresser dans leurs apprentissages, leur socialisation, leur estime de soi. Dans le même temps, de nombreux enfants ayant des difficultés graves et durables sont scolarisés dans leur collège faute de place en SEGPA ou de structure de proximité.

Pour la FSU, l'enseignement adapté ne doit pas être détricoté mais amélioré. Monsieur l'Inspecteur d'académie, vous avez annoncé aux personnels de la SEGPA de Noyon l'abandon de votre projet de cylindrage progressif par la suppression à la rentrée prochaine d'une classe de 6ème sur les deux existantes actuellement. Nous ne pouvons que vous féliciter de cette décision qui prend en compte les besoins réels de ce secteur. Mais qu'en est-il de l'ouverture d'une 6ème SEGPA au collège La Fontaine de Crépy en Valois, où les besoins sont réels aussi ?

Tous ces choix vont assurément entraîner une dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels. **Pour toutes ces raisons, dans les semaines qui viennent la FSU continuera de mobiliser les personnels pour dénoncer le manque de moyens pour la rentrée 2018, le projet de réforme du bac et du lycée mais aussi la mise en place de ParcoursSup. Le rassemblement auquel la FSU a appelé devant la Préfecture aujourd'hui pour porter haut et fort l'exigence d'une école démocratique et émancipatrice et de moyens suffisants pour y parvenir n'est qu'une étape.**

Pour finir, nous vous alertons de la situation de la famille TASHCHYAN dont les trois filles sont scolarisées dans des écoles de Beauvais. Suite à une OQTF, la famille se trouve en situation de grande précarité, malgré l'arrêt de l'assignation à résidence ils ont toujours une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Nous vous demandons la plus grande des attentions et bienveillance à l'égard de cette famille.

Plus généralement, et ce n'est malheureusement pas la première fois que nous intervenons en ce sens, nous vous alertons de la situation des jeunes majeurs (et mineurs) isolés qui sont exclus de l'ASE, scolarisés et se retrouvent sans solutions. Ils se retrouvent eux aussi dans une grande précarité et isolement mettant en péril leur chance de réussir scolairement.